Bien vivre à Mazeres Sur Salat

Février 2021

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Campagne de vaccination Covid
Le couvre-feu
Infos municipales
Bienvenue aux nouveaux arrivants
Chemin de Mémoire à Marsoulas
Agenda des associations
Bricolage d'hiver
Jeux d'hiver
Coordonnées de l'équipe municipale
Hommages
Calendrier du mois

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Elsa Guingan
Véronique Parenti
Florence Villardi
Maryline Feuillerat
Geoffrey Zorzi

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de Mazères-s/-Salat

Quand au petit matin nous découvrons un superbe manteau blanc sur le village...

Le Mot du Maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le gouvernement annonce que notre pays serait sous la menace d'une troisième vague car la circulation du virus reste très active. Les mutants anglais et sud africains sont très contagieux.

L'hopital est sous tension, le nombre de malades hospitalisés augmente.

Notre espoir pour sortir de cette épidémie et de la crise sanitaire est la vaccination.

La vaccination n'a de sens que si elle est collective. Son objectif n'est pas seulement de se protéger individuellement, il est avant tout d'empêcher la circulation du virus au sein d'une population, provoquer le recul et même la disparition de la maladie. Se faire vacciner est donc un acte de solidarité collective, un acte civique. C'est un engagement collectif pour vaincre tous ensemble la maladie.

Bien sûr je m'interroge sur la gestion de la crise, le manque de masques, de tests, de vaccins !

Bien sûr je m'interroge sur les financements massifs des laboratoires privés, et les profits colossaux qui s'en suivent !

Bien sûr je m'interroge sur la situation de notre système de santé, le rôle des gouvernements successifs qui l'ont démantelé !

Bien sûr je m'interroge pourquoi la France n'a pas un pôle public de recherche puissant capable de produire les médicaments que nous avons besoin.

A toutes ces interrogations il faudra prendre le temps d'y répondre dès que le virus sera éradiqué.

La pandémie de la COVID 19 est un problème mondial qui exige une solution mondiale. L'organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que pour atteindre l'immunité collective, il faudrait vacciner environ 70% de la population mondiale. La solidarité internationale est un impératif humain et une condition de notre succès commun contre la pandémie.

La France, pays des droits de l'homme et du citoyen, patrie de Louis Pasteur s'honorerait à imposer au travers de l'ONU, de l'OMS que, face à la pandémie, la fabrication massive du vaccin soit un défi prioritaire pour la communauté internationale. L'accès universel au vaccin est un droit humain fondamental et imprescriptible.

Je soutiens l'appel qui a été lancé par des chercheurs, des scientifiques, des épidémiologistes qui demandent la levée de la propriété intellectuelle et des brevets de ces vaccins pour qu'ils soient versés dans le domaine public mondial.

Cette décision permettrait à chaque pays de se saisir de ces vaccins sans secret industriel pour qu'on puisse les produire en très grand nombre et pour que tous les peuples du monde y aient accès de la même manière, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le vaccin n'appartiendrait à personne mais il appartiendrait à tous ; il ne peut pas y avoir de profit sur la pandémie.

Je suis pour une République une et indivisible dont la priorité est de protéger sa population. Il ne peut pas y avoir des régions pauvres et des régions riches, des régions vaccinées et d'autres pas. Il faut que tout le monde ait accès au vaccin avec les mêmes droits, quelle que soit sa classe sociale, quel que soit son lieu de vie, quel que soit son âge.

La situation dans le Comminges est très préoccupante. J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui dans notre village ont été victimes du virus. Je souhaite à ceux qui sont actuellement malades un prompt rétablissement.

Je crois à l'humain, à l'intelligence collective : " Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin."

Ensemble, solidaires, fraternels, égaux, libres, nous construirons des jours heureux. Soyez prudents, prenez soin de vous et de vos proches !

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac

Un week-end sous la neige

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Mazères Sur Salat

Maire

Mazères-sur-Salat, le 15 janvier 2021

Campagne de vaccination sur le territoire CAGIRE GARONNE SALAT

Le centre de vaccination sera situé à la Maison Médicale de SALIES-DU-SALAT.

Le centre de vaccination ouvrira la semaine prochaine le **Mercredi 20 janvier 2021 de 9 h à 13 h.**

Le corps médical a décidé de décaler l'ouverture du centre de vaccination pour des problèmes d'organisation (planning des médecins et des infirmiers) et de logistique (accueil, locaux, informatique…).

Pour les semaines suivantes, à partir du 25 janvier 2021 :
Les horaires d'ouverture seront de 9 h à 13 h le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

La vaccination sera accessible **à partir du 20 janvier 2021** :

- Aux personnes âgées de plus de 75 ans
- Aux personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées
- Aux personnes à risque dont les pathologies sont les suivantes :
  - les personnes atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie,
  - les personnes atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
  - les transplantés d'organes solides ;
  - les transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
  - les personnes atteintes de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organe ;
  - les personnes atteintes de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale et les filières de santé maladies rares) ;
  - les personnes atteintes de trisomie 21.

Les personnes concernées devront disposer d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner de manière prioritaire.

Aucun rendez-vous ne pourra être pris au centre de vaccination ou ni auprès de votre médecin traitant ! Merci de respecter cette consigne pour faciliter le travail des médecins dans leur activité au quotidien et le dispositif de vaccination.

Prendre rendez-vous :

- **en ligne, via le site https://www.keldoc.com/vaccination -covid-19/**
- **par téléphone sur la plateforme régionale : 0809 54 19 19**
- **sur la plateforme nationale : 0800 009 110 ou via le site www.santé.fr**

Vous aurez 2 rendez-vous, 1 pour la première injection, 1 pour le rappel.

Les personnes qui rencontrent des difficultés pourront venir à la mairie pour faire les démarches, une permanence sera mise en place.
Les personnes n'ayant pas de moyens pour se déplacer au centre de vaccination devront se faire connaitre au secrétariat de la mairie.
Le transport sera organisé par la commune.

Mairie de Mazères-sur-Salat : Tél. 05.61.97.48.22 – e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr

Attribution de numéro pour les habitations et distribution des plaques.

Vous habitez Mazères sur Salat depuis plusieurs années mais aucun numéro ne vous a été attribué.

C'est pour cela que la nouvelle municipalité a initié le projet d'adressage sur notre commune comme l'exige la loi.

Aujourd'hui, nous entrons dans la phase finale de déploiement de ce projet. Elles sont enfin là !

Si vous avez besoin de produit merci de contacter la mairie

Collecte des déchets verts

La déchetterie de Salies s'est dotée d'une plateforme de récupération de déchets verts.

Ces déchets seront broyés pour être ensuite revalorisés.

Par conséquent nous vous demandons d'être très vigilants quant à leur nature.

Si les déchets verts sont mélangés avec du plastique ou autre, nous ne les collecterons pas.

Ce dispositif permet à la Communauté de Communes de faire des économies de traitement non négligeables !

Recyclage

Noël terminé, c'est déjà l'heure de la traditionnelle question des sapins hors d'usage.

Et si cette année ils se transformaient en friandises pour les animaux….

Chose faite nous avons choisi de gâter les animaux, après tout,

Noël c'est pour tout le monde, non?

Projet

Sur la parcelle (Maison MONTARIOL) du futur habitat

partagé démolition de la grange .

Ce qui permettra de créer dans l'avenir un chemin piétonnier reliant la place des raisins secs à la rue du stade

en toute sécurité.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE MAZERES

Jérôme POLAKOFF et Virginie BIBAULT, 19 La Carretère

Stéphanie SAGUERRE, 645 Le Latéral

Christophe DEVEZE et Perrine PUGIBET, 1 chemin de l'Emprunt

M. et Mme EUDORCAIT Alain-Michel, 6 impasse de l'Eglise

Valérie CANDELO, 3 impasse du Bout du Village

Sarah ALVEZ, 2 rue des Figuiers

Séverine ARTIGUES, 8 rue du 1er Mai

Anthony DINNAT et Jessica GOMES, 4 rue de la Gare

Nadine CANAL, 260 route de St-Martory

Rémi PICARD, 18 rue Marcel Loubens

Un livret d'accueil a été réalisé par la Mairie, où vous trouverez toutes les informations nécessaires. Merci de bien vouloir venir le chercher et ainsi vous présenter. Pour toute omission, veuillez prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Chemin de Mémoire, Haute-Garonne Résistante

Marsoulas, 23 janvier 2021

Dévoilement de la plaque commémorative réalisée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne en hommage aux Martyrs de la commune de Marsoulas le samedi 23 janvier en présence de son Président, M. Georges Méric

MCS Montagne

Les sorties du Mois :

► Mercredi 10 : départ 8h, responsables C. Arauz 06.82.06.77.30 et C. Saint-Blancat 06.71.59.93.29.

► Dimanche 14 : départ 8h, responsables Y. Cazes 06.14.78.14.00 et I. Barthe 06.14.27.70.61.

►Samedi 20 : départ 8h, responsables A. Bagur 06.70.93.02.41 et B. Cottet 06.11.12.29.00.

►Dimanche 28 : départ 8h, responsables C. Arauz 06.82.06.77.30 et JP. Speziali 06.33.05.54.58

Cours de Yoga à Mazères/Salat

« Un espace pour revenir à soi et à l'instant présent, dans l'ouverture »

Guidés par Hélène Fonsale, professeur diplômée de l'Institut Français de Yoga

Les cours de Yoga ne se sont pas interrompus depuis la rentrée de Septembre 2020.
Malgré les mesures sanitaires qui ont contraint la mairie à fermer l'accès à la salle des activités associatives, les séances de Yoga se sont poursuivies sans interruption par visio-conférences ou par vidéos pour celles et ceux qui l'ont souhaité.

Voici les 3 créneaux horaires actuels accessibles par Zoom
Le lundi midi entre 12h15 et 13h15
Le mercredi soir de 17h30 à 19h et de 19h15 à 20h45

Si vous souhaitez commencer en cours d'année, n'hésitez pas à contacter le professeur, il est possible d'ouvrir un cours « débutants » en fonction des demandes.

Contact : 06 73 90 05 17 & Helene Fonsale.com

Temp'O Cagire

L'association Temp'Ô Cagire vous souhaite une bonne et heureuse année 2021! Puisse-t-elle être joyeuse et chaleureuse! Qu'elle marque le début d'un nouvel épisode pour nos projets à tous, ces projets qui ont été mis en attente durant cette dernière année 2020, si morne pour beaucoup de personnes et pour tout le milieu associatif. Mais qu'elle ne change rien à nos engagements, à nos esprits solidaires et notre besoin de collectif. Qu'elle soit synonyme de créativité et découvertes! Nous serons toujours présents en 2021…
… et d'ailleurs, à propos de l'année passée,
Merci à tous!
Parce qu'en ces temps bizarres de confinement, vous nous avez soutenu.
Des solutions nombreuses ont été proposées et mises en œuvre . Ce n'était sans doute pas parfait, mais ça eu le mérite d'être fait dans la bonne humeur et le partage!
Et vous avez suivi! Vous avez été géniaux!
Nous avons reçu des nombreux soutiens de particuliers, d'élus et d'autres structures qui suivent nos activités et sont sensibles à la situation de l'enseignement culturel et de la culture au sens large. Merci à eux!
Nous avons aussi eu des demandes de personnes qui sans être inscrites et participer à nos ateliers, ont eu vent de nos activités et souhaitaient nous rejoindre malgré la situation sanitaire, ne serait-ce que pour participer au cours visio et/ou vidéo.
Sachez que dès que il nous sera permis de reprendre de manière habituelle, les cours redémarreront aussitôt. Nous espérons très sincèrement que cela soit le cas le plus vite possible.
Pour les adhérents, si vous n'avez pas pris l'inscription à l'année, ou pour un nouveau trimestre, vous pouvez le faire dès à présent!
Vous pouvez aussi offrir à un proche ou à vous-même un bon pour un trimestre de musique (présenté sous forme d'une jolie carte cadeau).
Nous allons relancer les stages de musique (éveil parent-bébé, éveil 3-6 ans, guitare enfant, guitare adulte) dès que la situation le permettra.
Et pour les intéressés, appelez-nous! Si vous souhaitez vous renseigner, vous inscrire!
N'hésitez plus!
A très vite!

Asociation Temp'Ô Cagire - 12, rue du Château—31160 COURET
Tél. 06 77 16 22 33
Mail: tempo.cagire@gmail.com

Bonjour pour les apartés :

Modifications des horaires et des jours de répétition …

L'être humain est capable de grande adaptabilité, nous sommes capables de faire face rapidement aux évolutions de notre environnement…
C'est ce qu'on se dit au bureau des APARTES à chaque annonce du gouvernement…

Ça va être une année un peu folklorique mais je suis certaine que nous garderons en souvenir notre volonté du vivre ensemble, du « être » ensemble. Et que c'est précieux.
Ce que le présentiel nous apporte, c'est cette faculté à se partager avec l 'autre. À échanger avec l'autre. Se confronter à l'autre. Apprendre à s'écouter, à se comprendre, à se mettre à la place de …

Les Apartés tenteront toujours de maintenir ce lien aussi fragile soit-il, à maintenir un lieu, un espace de rencontre, d'écoute et de réflexion. Peut-être un acte de militantisme face aux écrans, Netflix Instagram et consorts … peut être aussi, un moyen d'avoir le sentiment que malgré l'incompréhension de ce qui nous entoure, nous sommes des agissants, et que ce petit sentiment, permet une santé mentale, si utile en ce moment…
C'est ensemble que nous ferons société. En tous cas c'est avec ce mot, « ensemble » que je pense la jeunesse, elle, en qui je place tous mes espoirs de monde meilleur, cette jeunesse qu'il faut choyer afin qu'elle puisse être capable de relever les défis de notre société, cette jeunesse que certains ont tendance à tant malmener …

Alors tant qu'on peut, avec tout le respect des gestes barrière et le respect de l'être humain, nous continuons les répétitions de notre prochaine création « FRACTURE »
Chaque participant jeune et moins jeune, habitant du territoire, exprime, raconte, son ressenti de ce moment, cet instant qui se situe entre le monde d'avant et celui juste après …
Plusieurs techniques sont explorées (théâtre d'ombre, manipulation d'objet et de marionnettes, jeu du masque (si, si !!! Ce n'est pas une blague ! Mais une technique ancestrale de comédie). Vous l'aurez saisi, les Apartés aiment toujours décloisonner les genres quitte à se perdre complètement avant de se retrouver avec vous, public, on l'espère en juin prochain !

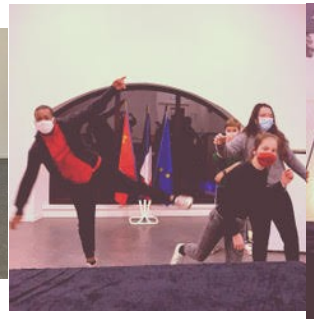

Bricolage d'hiver : *L'orange mangeoire à oiseaux*

Très simple et absolument naturel pour aider nos petits amis à plumes à affronter l'hiver.

Quand arrivent les premiers froids, les petits oiseaux, si indispensables à la biodiversité, ont besoin d'un coup de pouce pour trouver leur nourriture. Il est grand temps d'intervenir en leur proposant de quoi se régaler dans l'attente du retour des beaux jours.

Le matériel :

- une orange
- de la margarine
- une grosse cuillère à soupe de beurre de cacahuète nature
- des graines pour oiseaux
- deux pics en bois
- de la ficelle
- une paire de ciseaux
- un couteau

1) Commencez par couper votre orange en deux. Nous n'utiliserons qu'une moitié d'orange mais vous pouvez tout aussi bien utiliser l'autre moitié en réalisant non pas une mais deux mangeoires. Videz bien l'intérieur de notre moitié d'orange en prenant soin de ne pas fendre la peau.

2) Dans un récipient, faites légèrement ramollir la margarine avant d'y ajouter le beurre de cacahuète et les graines. Mélanger le tout jusqu'à former une pâte assez consistante mais toujours malléable.

3) Garnissez l'orange avec la pâte obtenue en tassant légèrement.

4) Coupez deux morceaux de ficelles identiques et nouez leurs extrémités à chaque extrémité des pics en bois. Terminez en nouant les deux ficelles ensemble, en leur centre, de sorte à former une boucle qui permettra de suspendre le tout à une branche.

5) Et voilà ! Il ne vous reste plus qu'à réfrigérer l'orange pendant quelques heures avant de l'accrocher à un arbre et de pouvoir observer les petits oiseaux du quartier venir se nourrir de votre délicieuse préparation dans cette jolie orange.

QUE FAIRE AU JARDIN ET AU POTAGER ?

« Mieux vaut un loup dans un troupeau qu'un mois de février beau »
« Février remplit les fossés, Mars les vide . »

Pour les légumes

1. Plantez l'ail, l'oignon, l'échalote,
2. Plantez les pommes de terre,
3. Récoltez le poireau et le panais,
4. Semez les tomates précoces et les graines de laitue (celles-ci ne craignent pas le froid),

Achetez ou commandez les graines pour les semis de printemps.

Pour les fleurs, arbres et arbustes

1. Taillez vos pommiers et poiriers,
2. Taillez la vigne,
3. Traitez à la bouillie bordelaise vos pommiers, poiriers,
4. Plantez des arbres et arbustes hors période de gel,
5. Taillez les glycines, les lierres, les vignes vierges, arbustes et buis.

Hortensias : éliminez le bois mort et les têtes florales des hortensias
Rosiers remontants (ceux qui fleurissent plusieurs fois sur l'année) ; coupez les branches brunies ou mal placées.

Et dans le reste du jardin

1. Nettoyez et désinfecter les pots et jardinières.
2. Désinfectez également minutieusement les outils de jardin.
3. En effet, d'une saison à l'autre, vous pouvez propager des parasites ou maladies sur les autres plantations.

Ramassez les feuilles mortes et arrachez tout ce qui est mort ou gelé.

La Recette du mois

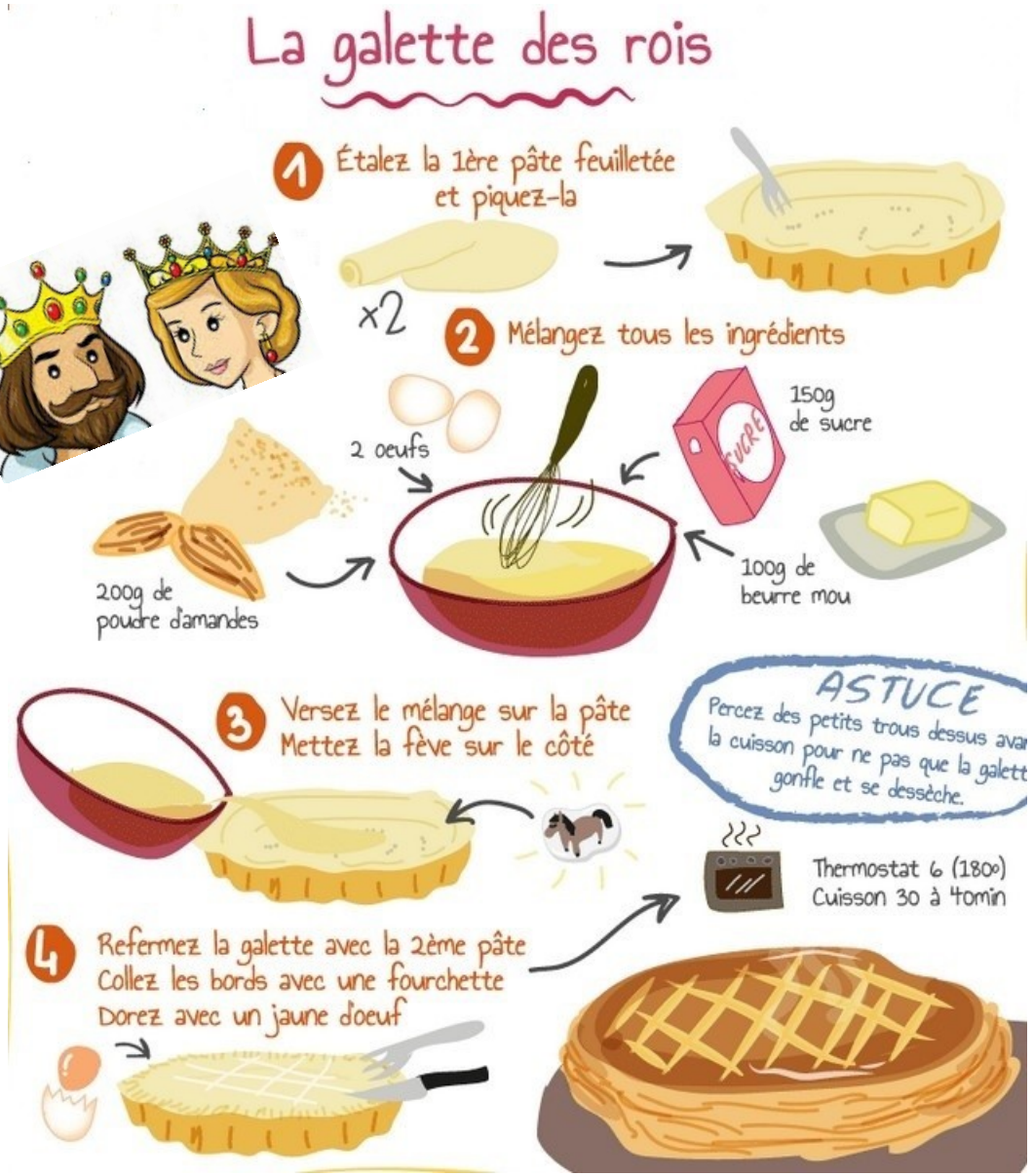

MOTS MELES – HIVER

Retrouve les mots cachés dans la grille. Ils sont écrits :

- De gauche à droite
- Verticalement

K	E	P	R	A	H	C	E	N	U	H	Y
E	N	O	N	L	B	Ç	W	O	A	L	T
S	A	L	G	R	E	V	A	C	E	O	C
Y	Z	M	I	G	L	O	O	O	N	C	I
R	M	L	Ç	Z	E	H	Ç	L	I	Q	L
E	B	O	N	N	E	T	C	F	A	L	F
M	B	K	X	O	E	G	U	L	R	T	S
N	E	Y	Ç	G	A	N	T	S	T	N	A
E	L	L	I	A	T	A	B	K	S	E	P
I	U	E	D	I	O	R	F	O	X	V	I
G	O	G	B	O	N	H	O	M	M	E	N
E	B	H	M	H	M	L	G	X	X	V	Y

NEIGE	BATAILLE	ECHARPE
FLOCON	IGLOO	BONHOMME
FROID	BOULE	SAPIN
LUGE	GANTS	VENT
TRAINEAU	BONNET	VERGLAS

Niveau Facile

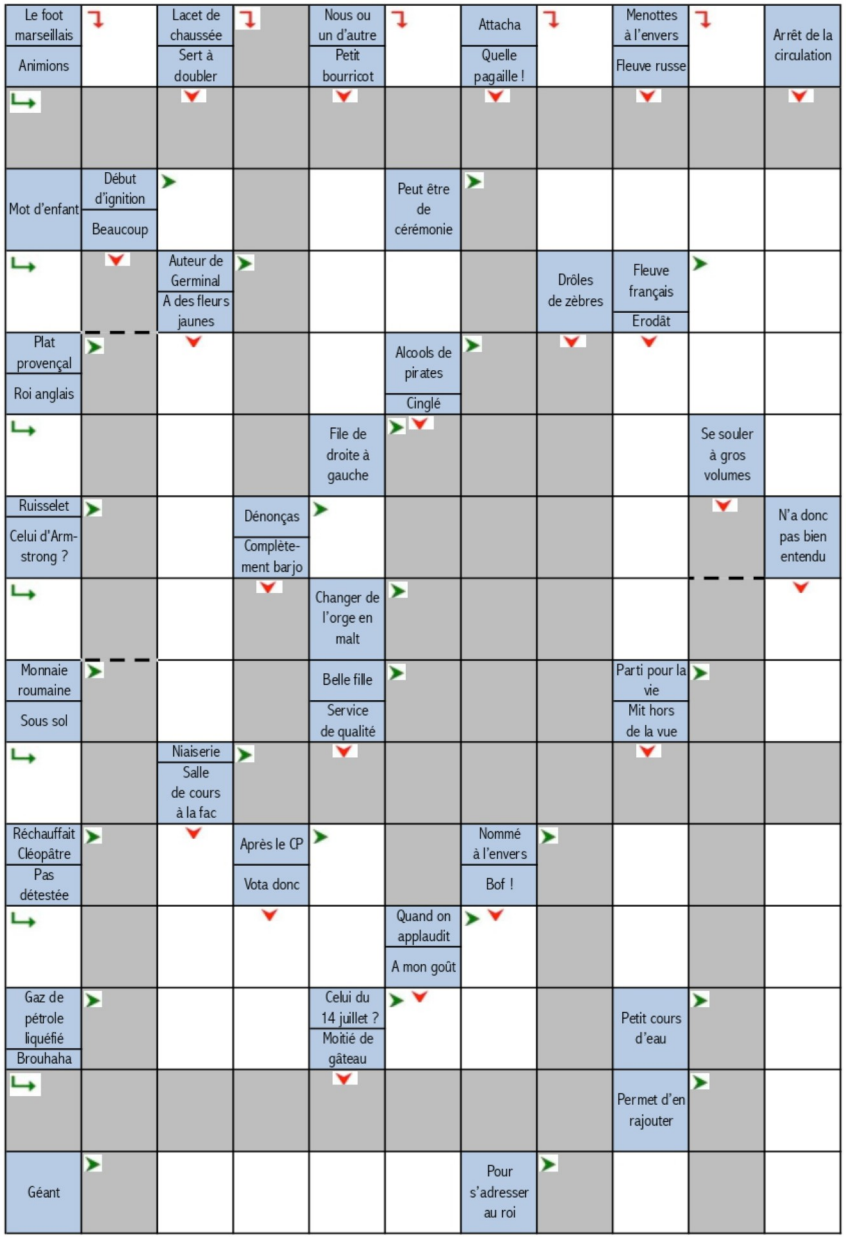

Quel est votre élu référent ?

LE MAIRE DOUGNAC Jean-Claude		06.70.30.83.21

VOTRE ADRESSE	ELUS	N°	ADRESSE ELUS
VIEUX RUISSEAU/ RUE DU LEVANT / PRE COMMUN	ALCAIDE Manu	06.09.20.43.40	23 CAP DEL BOSC
ROUTE ST MATRONE ET GOUTILLET	BODIN Danièle	06.88.15.76.62	7 ROUTE DE ST MATRONE
ROUTE ST MATRONE ET GOUTILLET	CAZENEUVE Pierre	06.30.76.13.74	6 RUE DU GOUTILLET
LAS COUMERES / BOUQUE DE LENS	CIGAGNA Albert	06.74.95.91.54	233 LAS COUMERES
RUE DES PAPETIERS / RUE DE STADE / QUAI DU SALAT / LE RIACH	COURTOUX Emilie	06.60.16.33.82	117 LAS COUMERES
LE LATERAL	FEUILLERAT Marilyne	06.67.97.46.65	43 bis LA CARRETERE
ROUTE DE LA GARE/ IMPASSE DE L'EGLISE/ ROUTE ST MARTORY	GUINGAN Elsa	06.80.56.03.21	21 CAP DEL BOSC

Quel est votre élu référent ?

VOTRE ADRESSE	ELUS	N°	ADRESSE ELUS
MARCEL LOUBENS	JOULIA Jean-Pierre	07.88.36.44.20	590 AVENUE DES PYRENEES
AVENUE DES PYRENEES	MAUCLAIR Brigitte	06.52.00.60.17	578 AVENUE DE PYRENEES
CAP DEL BOSC / LATRAL	PARENTI Véronique	06.86.40.70.90	27 CAP DEL BOSC
AVENUE DE TOULOUSE	SALANDINI Lucette	06.83.59.04.82	829 AVENUE DE TOULOUSE
LA CARRETERE	VILLARDI Florence	06.42.30.95.16	35 LA CARRETERE
PLACE RAISINS SECS /RUE DES FIGUIERS /RUE DU 1 MAI / LE CARRELOT	VILLEMUR Sébastien	06.60.56.77.33	13 RUE DES FIGUIER
LA LAQUE	ZORZI Geoffrey	06.24.03.58.42	465 LA LAQUE

L'équipe municipale reste à votre disposition

Simone CAZABON née DJANSIZIAN nous a quittés,

après une très longue maladie handicapante.

Née à Belloc, aujourd'hui commune de Betchat, le 30 juin 1944, Simone était la fille de Simon et Marie, tous deux cultivateurs-métayers, activité que le père cumulait avec le travail à l'usine.

Après l'école primaire du village, elle fréquentera le collège de Saint-Girons.

Mais très vite à 18 ans, ce sera la vie active aux papeteries à Mazères, à l'accueil d'abord, à la NUC ensuite, la toute nouvelle unité cahier.

Jolie jeune femme, remarquée aussi par son dynamisme et son élégance, elle rencontrera un soir de fête locale au Pré commun, celui qu'elle épousera le 27 août 1966, le mazérien Gégé CAZABON.

De leur union naitront sa fille Corinne, aujourd'hui en Allemagne, et leur fils Stéphane.

Ce sera l'installation professionnelle à Toulouse, Simone aux Nouvelles Galeries où elle rayonnait dans les stands des produits de beauté, avant de rejoindre Gégé à Elysée Mirail où il ouvrait le stand de cordonnerie, puis d'installer à Compans Cafarelli, leur dernier négoce.

Femme active, passionnée de médecine douce, d'huiles essentielles et de gymnastique, elle aimait particulièrement la campagne où la cueillette de champignons n'avait point de secret.

Mais Simone subira un traumatisme profond, lorsqu'au retour d'un week-end heureux à Mazéres, elle découvrira son appartement dévasté par un cambriolage à Toulouse.

Depuis dix ans, ce sera le début d'une lente, mais inexorable perte d'autonomie.

Voici deux ans, le couple viendra rejoindre Roger le père et s'installer à La Carretére en la maison familiale.

Malgré sa volonté, son courage et l'accompagnement indéfectible des siens, Simone nous quittera le 16 décembre.

Nous assurons Gégé son merveilleux époux, ses enfants et petits-enfants, de toute notre amitié.

Les hasards de la vie et de belles rencontres adoucissent parfois des vies difficiles avec des conclusions heureuses.
Suzanne IDIART CHABALLE naquit à Dison -Province de Liège- en Belgique le 26 février 1926.

Orpheline de mère à l'âge de 8 ans, le conseil de famille la confia, à sa grand-mère maternelle, son frère ainé restant avec son père.
Sur des recommandations familiales, des problèmes de santé dans sa jeunesse, la conduisirent à Mazéres en 1948 où elle sera accueillie, chez François et Adèle Dedieu, face au portail d'entrée de l'usine.
Ceux-ci avaient préalablement été en contact avec le père et le frère, fuyant en 1941 l'invasion de leur pays par les troupes allemandes, des liens étaient tissés.
Suzanne trouvera au sein de cette famille, plus qu'un foyer d'accueil, une place entière, apportant par ses activités de tricotage en particulier, sa contribution à la vie quotidienne.
Elle y demeurera.

Comme beaucoup de jeunes filles, c'est à la fête du village qu'elle rencontrera le basque Jean-Pierre IDIART qu'elle épousera le 10 juin 1949.
De leur union naitra leur fils Jean-Louis, Maire du village, Conseiller général, Député ce dont elle était particulièrement fière.

La mère de famille sera particulièrement active, participant à la vie religieuse, à l'enseignement du catéchisme, et à la chorale paroissiale. Elle était aussi passionnée de théâtre, de musique.

En 1962 elle sera recrutée « chez LA + », au laboratoire et à la NUC, trouvant dans ce travail son épanouissement, jusqu'en 1987 sa retraite.

La disparition de ceux qui l'avaient accueillie, adoptée dans leur cœur, puis celle de son époux en 1995 l'avaient profondément affectée.

Hélas, cette femme coquette, ouverte, intéressée aux choses de la vie, connaitra la nuit avec la perte de la vue et une dépendance totale jusqu'à ce triste jour de décembre où elle nous a quittés.

A son fils Jean-Louis, présent quotidiennement à ses côtés durant ces dix années, nous adressons nos sincères condoléances et amitiés.

La famille De Grailly, originaire des Charentes arrive à Mazères en même temps que la société LA + vers, 1880. Jeanne de Grailly née en 1908 et Albert Trille son époux y donneront vie à Georges le 10/12/1938.

Après sa scolarité à l'école publique du village, Georges rejoindra ses parents à Paris, Cadre SNCF pour le père, employée au Ministère de l'agriculture pour la maman. Il y poursuivra ses études d'apprentissage à la SNECMA et obtiendra le diplôme de spécialité mécanicien moteur avion.

Appelé sous les drapeaux pendant le conflit algérien, à sa libération, il rejoindra Paris où il sera recruté à la SNCF dans les services fonciers d'acquisition et d'expropriation de terrains et ce jusqu'à sa retraite en Mai 1992.

Très attaché au village, où il passait régulièrement toutes ses vacances en famille, il y retournera dès lors avec sa mère, dans la nouvelle maison qu'ils avaient fait construire.

Fils attentionné, il vivra douloureusement la perte de cet être cher en 1996.

Homme simple, discret, serviable et courtois, Georges était apprécié de ceux qui le côtoyaient.

Un court séjour en milieu hospitalier aura raison de sa résistance : il nous quittera le 23 décembre.

A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

Nous ne verrons plus cette silhouette devenue familière, allant depuis de nombreuses années, quotidiennement de son domicile Rue de la Gare, aux commerces locaux ou au cimetière, en accordant toujours un regard, un arrêt pour saluer ou échanger un propos.

Cette silhouette devenue familière, et qui aujourd'hui nous interpelle par son absence eu égard à son passé difficile mais Ô combien valeureux.

André Lacassagne naquit le 25 décembre 1923 à Toulouse, jour de Noël habituellement heureux pour un enfant !

Hélas maman célibataire, Catherine décèdera 18 mois plus tard. André deviendra un enfant de l'Assistance Publique, au gré du placement dans les familles d'accueil. C'est ainsi qu'il sera accueilli en particulier à la ferme de Hitte quartier d'Escoulis où il fera sa scolarité primaire.

Puis ce sera l'arrivée à la ferme de X.Daran, rue des figuiers à Mazères, une modeste ferme avec quelques vaches comme il y en avait 5 dans cette seule rue à l'époque, une vingtaine dans le village.

Le jeune André paraissait frêle, mais habité par une volonté, un courage exemplaires : les travaux de la terre, l'entraide entre les différents exploitants, quels que soient le temps et les saisons ne le rebutaient pas. Comme disent les derniers témoins : qu'il pleuve, vente ou neige, bottes de paille ou d'herbe il fallait y aller. Engagé volontaire, mobilisé en 1943, il interviendra en Italie et Allemagne.

De retour à Mazères il retournera à la ferme, mais aussi à l'usine où il sera recruté.

Le 27 /03 /1965, il épousera à Adé (65) Aurélie Pouquet, maman d'Evelyne.

Le couple demeurera Route de St Martory, puis au milieu de la rue de la Carrétere, 3 enfants viendront composer le foyer Philippe, Catherine et Laurent.

André courageusement, soucieux de l'avenir des siens, continuera ce travail entre l'usine et la demie (1/2 journée de travail supplémentaire qu'effectuaient à l'extérieur, de nombreux salariés des services continus de LA+ après leur faction). Ainsi il intervenait à l'entretien de nombreux jardins et espaces verts, y compris au-delà de la retraite acquise en 1982.

Cet homme attaché à sa famille, vécut tristement le décès de son épouse en 2011. De même, le départ forcé de cette maison de la Carretère, où il avait construit son foyer, autour d'un bonheur simple causera un traumatisme profond. Nous sommes heureux d'avoir apaisé cette souffrance par son relogement communal.

L'homme droit, travailleur, courageux, respectueux des autres s'en est allé aussi discrètement qu'il aura vécu.

A ses enfants Philippe, Catherine, Laurent et leurs familles nous adressons nos condoléances attristées.

Février 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7 **Pharmacie de garde** Ph. Castan - Boussens 05 .61.90.00.04
8	9	10	11	12	13	14 ST VALENTIN **Pharmacie de garde** Ph. Cazelles– Martres 05 .61.98.80.13
15 	16	17	18	19	20	21 **Pharmacie de garde** Ph. du Salat– Mazères 05 .61.97.46.08
22	23	24	25	26	27	28 **Pharmacie de garde** Ph. des 3 Tours Aurignac 05 .61.98.90.11

To do list